



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 64681

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation de l'hospitalisation privée. En effet, les établissements de santé privés sont confrontés à des difficultés du fait de la mise en place des 35 heures, ce qui participe à l'accentuation du déséquilibre financier de ces structures, et par rapport à l'évolution tarifaire au titre de l'objectif national (OQN) 2001 qui se révèle insuffisant. La situation est également tendue en matière d'effectif de personnels soignants, notamment les infirmiers, compte tenu des écarts de salaires avec le secteur public, ce qui met en difficulté les professionnels de santé. Il lui demande en conséquence s'il entend relancer des négociations avec l'hospitalisation privée pour prendre des mesures de nature à permettre un bon fonctionnement de ce secteur d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64681

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juillet 2001, page 4356